Mis en ligne le :\_\_\_\_\_www.saint-servais-29.fr

Envoyé en préfecture le 25/03/2024 Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié I

ID: 029-212902647-20240319-20240302-DE

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT SERVAIS

du 19 mars 2024

Délibération N°: 2024 - 03 - 02

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servais, dûment convoqué le 12 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ty Léon, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Nombre de conseillers: en exercice 15 – présents: 13 - votants: 13.

Membres en exercice:	Présents:	Votants:	Pour:	Contre: 0	Abstention: 0
•	13	13	13		

<u>Présents</u>: Bernard MICHEL, Thierry MAGUEREZ, Marie-Laure GRALL, Benoît RIOU, Paul LAURENT, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, David LE BORGNE, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Benjamin TREGUER, Jérôme BOITE et Virginie MASSEY.

Absents excusés: Fabienne MADEC et Valérie PAUL.

Secrétaire de séance : Paul LAURENT.

Secrétaire de séance adjoint : Virginie ROUDAUT (agent administratif).

OBJET: DEMANDE DE DSIL 2024: Construction d'un pôle enfance regroupant une Maison des Assistantes Maternelles et un ALSH/ Garderie périscolaire

Une demande de DSIL concernant la construction d'un pôle enfance regroupant une Maison des Assistantes Maternelles et un ALSH/ Garderie périscolaire a déjà été déposée en 2023, ayant eu un refus, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de représenter le dossier à l'identique en 2024.

## LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local pour la construction du pôle enfance.
- AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Le Secrétaire de Séance, Paul LAURENT

Jana

Le Maire, Bernard MICHEL